

## RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ DU COMMERCE DES SERVICES FINANCIERS AU CONSEIL DU COMMERCE DES SERVICES (2023)

Depuis son précédent rapport annuel au Conseil du commerce des services<sup>1</sup>, le Comité du commerce des services financiers a tenu quatre réunions formelles, le 7 décembre 2022 et les 10 mars, 15 juin et 2 octobre 2023.<sup>2</sup>

Pendant la période considérée dans le présent rapport, le Comité a examiné les questions suivantes.

### 1 SERVICES FINANCIERS: COMMERCE, INCLUSION ET ACCESSIBILITÉ

1.1. À la réunion du 7 décembre 2022, le Comité a poursuivi l'examen de la proposition présentée par le Canada à la réunion précédente visant l'organisation d'un séminaire sur le thème "Services financiers: commerce, inclusion et accessibilité".<sup>3</sup> La proposition a par la suite été coparrainée par le Chili, la Chine, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, la République de Corée et l'Ukraine.<sup>4</sup> Le Comité est convenu d'un ordre du jour annoté révisé pour le séminaire à la réunion de mars 2023 et l'événement a finalement eu lieu le 14 juin 2023.<sup>5</sup> À travers des exposés d'universitaires, d'experts nationaux, de fonctionnaires internationaux et de représentants du secteur privé, un large éventail de sujets a été abordé, tels que l'état d'avancement de l'inclusion financière dans le monde; les causes et les effets économiques de celle-ci; le rôle du commerce des services financiers – et de la politique commerciale en matière de services financiers – dans la promotion de l'inclusion financière; les nouveaux modèles d'entreprise et les moyens de fournir des services financiers d'une manière inclusive; les initiatives prises par la communauté internationale et par les gouvernements pour favoriser l'inclusion financière; les programmes de travail des organisations internationales, telles que l'OCDE, la Banque mondiale et la Banque des règlements internationaux; l'inclusion financière des femmes, en tant que moyen de promouvoir l'autonomisation de celles-ci et la parité entre les genres et l'utilisation de la politique commerciale, en particulier dans les services financiers, à cette fin; le rôle des technologies numériques et celui de la réglementation dans la promotion de l'inclusion financière.

1.2. À la réunion du 15 juin, le Président a fait rapport sur les questions abordées lors du séminaire et certains Membres ont échangé des renseignements additionnels sur leurs expériences nationales en rapport avec les questions abordées dans le cadre de l'événement. Les discussions qui ont eu lieu à cette réunion, ainsi qu'à la réunion du 2 octobre, ont montré la volonté manifeste des Membres de donner suite au séminaire thématique et de se concentrer plus spécifiquement sur i) la numérisation des services financiers et la manière dont les technologies numériques sont mobilisées pour favoriser l'accès aux services financiers et l'inclusion financière aux niveaux national et mondial, et ii) la manière dont les cadres réglementaires nationaux ont été adaptés (ou doivent être adaptés) pour tirer parti de la technologie numérique dans le contexte des politiques d'inclusion financière. Au cours des discussions, plusieurs Membres ont suggéré que ces questions soient examinées plus avant par le biais de séances thématiques. Dans ce contexte, à la réunion du 2 octobre, le Président a suggéré que le Comité tienne une discussion spécifique sur la technologie financière et l'inclusion financière. Suite à la demande formulée par les Membres à cette réunion, le Président a ensuite

<sup>1</sup> Document [S/FIN/37](#), daté du 7 décembre 2022.

<sup>2</sup> Les rapports de ces réunions portent les cotes [S/FIN/M/96](#), [S/FIN/M/97](#), [S/FIN/M/98](#) et [S/FIN/M/99](#) et devraient être lus conjointement avec le présent rapport.

<sup>3</sup> Document [JOB/SERV/CTFS/1](#), daté du 3 octobre 2022.

<sup>4</sup> Documents [JOB/SERV/CTFS/1/Rev.1](#), daté du 19 décembre 2022, et [JOB/SERV/CTFS/1/Rev.2](#), daté du 13 février 2023.

<sup>5</sup> Voir le programme, les exposés et le résumé du Président sur la page Web du séminaire, disponible à l'adresse suivante: [https://www.wto.org/french/tratop\\_f/serv\\_f/serv\\_1406202310\\_f/serv\\_1406202310\\_f.htm](https://www.wto.org/french/tratop_f/serv_f/serv_1406202310_f/serv_1406202310_f.htm).

distribué une note informelle donnant plus de détails sur sa suggestion.<sup>6</sup> Le Comité est convenu de poursuivre l'examen de cette question à la réunion suivante.

## **2 PROPOSITION DE SÉMINAIRE THÉMATIQUE SUR LE COÛT DES SERVICES D'ENVOI DE FONDS**

2.1. À la réunion du 10 mars 2023, l'Inde a présenté une proposition visant à organiser un séminaire sur le coût des services d'envoi de fonds.<sup>7</sup> La proposition a par la suite été coparrainée par les Philippines et l'Afrique du Sud.<sup>8</sup>

2.2. La discussion a montré que les Membres convenaient de l'importance des envois de fonds et du lien avec l'inclusion et l'accessibilité, qui avait fait l'objet du séminaire thématique tenu en juin. La proposition avait recueilli un large soutien. Toutefois, un certain nombre de Membres ont demandé des éclaircissements sur certains éléments de la proposition et ont suggéré que l'ordre du jour proposé soit rééquilibré et réorienté vers les domaines de compétence du Comité.

2.3. Les proposants ont distribué une proposition révisée après la réunion d'octobre.<sup>9</sup> Comme convenu à cette réunion, le Président tiendra d'autres consultations sur la base de ce texte.

## **3 TRAVAUX FUTURS DU COMITÉ**

3.1. À la réunion du 2 octobre 2023, à la demande du Président, qui était en poste depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023, les Membres ont échangé des vues sur certaines suggestions formulées par le Président pour redynamiser les travaux du Comité dans le cadre de son mandat. Même si plusieurs Membres se sont montrés favorables à l'examen d'autres questions présentant un intérêt, certains ont rappelé que le processus visant à identifier les questions spécifiques à examiner devrait être piloté par les Membres. Le Comité est convenu de poursuivre cette discussion à la réunion suivante.

---

<sup>6</sup> Document [JOB/SERV/CTFS/7](#), daté du 10 novembre 2023.

<sup>7</sup> Document [JOB/SERV/CTFS/2](#), daté du 7 mars 2023.

<sup>8</sup> Documents [JOB/SERV/CTFS/2/Rev.1](#), daté du 14 juin 2023, et [Rev.2](#), daté du 26 octobre 2023.

<sup>9</sup> Document [JOB/SERV/CTFS/2/Rev.2](#), daté du 26 octobre 2023.